

Le CONGO FRANÇAIS attend toujours son « rail » de Loango à Brazzaville, ou mieux encore celui de Libreville au moyen Congo. — La région du Tchad est pacifiée, c'est-à-dire, comme pour les contrées analogues, qu'il n'y a pas de guerre ouverte. Quant au malheureux lac, il tourne à rien, n'ayant plus que deux ou trois mètres de profondeur dans sa partie occidentale, tandis qu'il est absolument innavigable ailleurs, où il ne forme guère qu'un marécage boueux.

CONGO BELGE. — Rappelons la fameuse enquête provoquée par les missionnaires méthodistes et les négociants anglais, à propos de la prétendue mauvaise administration belge au Congo. Vingt fois on a réfuté ces accusations et prouvé que les misères inhérentes à toute entreprise en Afrique se rencontrent dans les colonies anglaises, françaises, allemandes et autres, aussi bien que dans l'Etat indépendant. Mais le Congo belge est attaqué parce qu'en somme c'est la plus florissante des colonies du Centre africain, et qu'il excite la jalousie des étrangers.

Quoi qu'il en soit, les *missions catholiques belges*, si calomniées par l'enquête et par les congophobes, ont reçu toutes satisfactions de la part du Roi-Souverain. En effet, par convention passée en juin dernier avec le Saint-Siège apostolique, 1° l'Etat du Congo s'engage désormais à *concéder* aux missions catholiques les terres nécessaires à leurs œuvres (100 à 200 hectares de sol cultivable pour chaque mission) à titre *gratuit* et en propriété *perpétuelle*, à condition de ne pas les aliéner. 2° Les missionnaires à résidence fixe, assurant le ministère sacerdotal dans les centres populeux, recevront un traitement à convenir. 3° L'Etat reconnaît, encourage et inspecte les écoles créées par les missionnaires au milieu des indigènes, à qui, outre la religion, on enseignera les sciences élémentaires, le français ou le flamand, l'agriculture, l'économie forestière et les métiers manuels. 4° Moyennant indemnité, les missionnaires se prêteront à des travaux d'ordre scientifique, en géographie, topographie, ethnographie, linguistique, hygiène, médecine (maladie du sommeil), etc.

Ces missions belges comptent environ 400 missionnaires : prêtres, frères coadjuteurs et religieuses, répartis entre 65 postes fixes, 35 postes de passage, et desservant 500 fermes-